

Grand Saconnex

informations

AVRIL 2018 / N°96

La nature...
p.3

Près de chez vous
p.12

Bilan de mi-législature
p.7



Ville du Grand-Saconnex

Edito

du Conseil administratif

Le printemps est à nos portes. En tous les cas, nous l'espérons : aux journées douces succèdent des journées hivernales... voyons donc ce que le mois d'avril nous réserve.

Dans ce numéro de votre journal communal, vous découvrirez un important article, rédigé par l'un de nos employés du service des parcs, qui vous présente les différents espaces verts présents sur le territoire communal. Vous y verrez que le Grand-Saconnex abrite quantité de végétaux, certains rares. Vous apprendrez aussi que la gestion différenciée vise à ne pas traiter de la même manière l'ensemble de nos espaces verts. Elle permet de varier les entretiens en fonction des usages, le but étant de laisser, partout où cela est possible, la nature reprendre ses droits.

Notre commune est résolument engagée dans la gestion différenciée depuis plusieurs années. Certains de nos concitoyens ont pu croire que nos services ont oublié de tondre tel ou tel parc, qui sera dès lors « envahi » par de la prairie fleurie. C'est une démarche volontaire et maîtrisée, qui est expliquée en pages 3 et suivantes.

Tout autre chose : dès ce numéro, votre Conseil administratif vous présente 4 articles consacrés à un bilan « à mi-chemin » des objectifs de législature qu'il s'est fixés pour la période 2015 – 2020. Ces pages vous permettront de savoir, en toute transparence, quels objectifs ont été atteints, lesquels sont en cours de travail et lesquels sont encore à débiter et pourquoi.

Nous vous souhaitons une bonne lecture.



M. Bertrand Favre, Maire



M. Jean-Marc Comte



M. Laurent Jimaja



Retrouvez votre
commune sur Facebook
facebook.com/GrandSaconnex



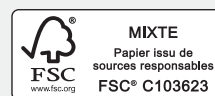
Intréressé par l'actualité de la
commune ? Inscrivez-vous à
la newsletter électronique :
[www.grand-saconnex.ch/fr/
newsletter](http://www.grand-saconnex.ch/fr/newsletter)

Impressum

Journal édité par l'administration
communale du Grand-Saconnex

Rédacteur responsable : Michel Gönczy
Coordination : Bérengère Delfolie
Couverture : Orchys pyramidalis, Fotolia
Crédit photos : Michel Rime, administration
communale, NiKo, Fotolia
Conception graphique : Level Studio
Impression : Imprimerie Chapuis
5'500 exemplaires

Prochaine parution :
mercredi 2 mai 2018





La nature...

La commune du Grand-Saconnex, à vocation rurale jusqu'au début du vingtième siècle, s'est par la suite assez rapidement urbanisée. La pression humaine découlant de la forte croissance démographique a engendré un appauvrissement des paysages floristiques et de la diversité biologique, bien que ceux-ci aient déjà été considérablement érodés par l'importante occupation agricole du territoire.

Dans un contexte suburbain, les opérations d'entretien des espaces verts étaient jadis standardisées. Le peu de différenciation des milieux et de leur intérêts éventuels, la domestication et l'emprise totale de l'homme sur la nature ont aussi contribué à la disparition de nombreuses espèces végétales.

Aujourd'hui, un regard différent sur notre environnement allié à la prise de conscience de l'importance de ce dernier a stimulé de nouveaux concepts en rapport à la gestion et à l'entretien des espaces verts.

La redéfinition des zones en fonction de leur utilisation et de leur caractère biologique donne naissance au concept d'entretien différencié.

La revalorisation des écosystèmes existants et la création de nouveaux milieux sont un atout pour la diversité biologique où faune et flore ont loisir de s'enrichir et de s'épanouir.

Selon le dernier inventaire floristique de la flore du canton de Genève (effectué entre 1989 et 2000 par le Conservatoire et Jardin botanique de Genève, Réseau Suisse de Floristique), le territoire du Grand-Saconnex compte environ 340 espèces de plantes sauvages différentes.

La biodiversité

La biodiversité, mot composé des mots *bio* (du grec βίος « vie ») et *diversité*, réunit la diversité de la vie sur la Terre. Elle s'apprécie en considérant la diversité des écosystèmes, des espèces et des gènes dans l'espace et dans le temps, ainsi que les interactions au sein de ces niveaux d'organisation et entre eux.

L'entretien différencié

L'entretien différencié a pour effet de diversifier les espaces verts en fonction de leur utilisation.

Certaines zones sont entretenues de manière intensive; parcs, espaces verts où s'exprime le savoir-faire de l'horticulture traditionnelle avec une végétation exotique et décorative : gazon tondu ponctuellement, massifs de fleurs, haies et arbustes taillés de façon rigoureuse.

D'autres zones, dites extensives, laissent davantage de place à l'expression de la nature; les travaux de taille, de tonte et de nettoyage y sont réduits au strict minimum, insectes et plantes sauvages indigènes ont loisir de coloniser les lieux, stimulés par une dynamique biologique naturelle.

Les différents lieux, divers milieux

Talus de bord de routes

Ils peuvent s'apparenter aux prairies sèches, riches en fleurs (marguerites, sauges de prés, lotiers corniculés, jaccées, etc.) et graminées; ils abritent de nombreux insectes et papillons.

Une à deux fauches annuelles au moment opportun favorisent une diversification notoire des espèces et permettent l'implantation spontanée de variétés « disparues ». Nous relevons une recrudescence d'orchidées (comme *Orchis pyramidalis*) dans nos talus.

La prairie sèche du verger des Hutins

C'est une niche écologique privilégiée pour de nombreuses espèces de fleurs et de papillons. Peuplée il y a quelques années pour ainsi dire exclusivement de graminées, une seule fauche tardive par année (fin juillet), ramassée et mise en bottes pour les moutons, permet à une flore typique de ce type de milieu (esparcettes, rhinanthès, achillées millefeuilles, salsifis des prés, etc.) qui futensemencée dans un angle de la parcelle, de proliférer et coloniser peu à peu tout le pré.

Le parc et verger du Pommier

Une partie du parc est constituée d'une prairie dite « grasse » composée d'une abondante végétation riche en graminées et fleurs des champs (marguerites, sauges des prés, scabieuses, trèfles, etc.); grâce à deux fauches annuelles aux périodes propices dont le produit est mis en balles pour les moutons, bon nombre de plantes indésirables (rumex, chardons) sont en régression au profit d'une intéressante diversité.

L'autre partie du parc, destinée aux loisirs, est traitée de manière plus intensive par le biais de tontes bimensuelles.

Le marais

De nature plus ou moins similaire au précédent, les interventions sont identiques hormis la seconde fauche, directement pâturée, in situ, par les moutons.

Des passages sont tondus toutes les deux semaines afin de faciliter et canaliser les promeneurs.

Le parc est entrecoupé de bosquets et lisières, refuges pour les oiseaux et petits mammifères; la végétation ligneuse est

« contenue » en périphérie ce qui nécessite des interventions de taille tous les trois à cinq ans.

Au cœur du parc se trouve le marais, un étang artificiel regorgeant de libellules et organismes aquatiques.

Sa spécificité est de s'assécher durant les périodes chaudes, lui conférant un intérêt particulier. Parmi les espèces végétales présentes, hormis saules, massettes et laïches, on peut observer deux plantes menacées au niveau cantonal (le flûteau commun et le potamot plantain).

Dans ce type de milieu, les interventions sont limitées et ciblées afin de réduire les impacts et nuisances sur la faune et la flore.

La zone nature des Préjins

Cette zone est composée d'un étang, de prairie humide et d'un cordon boisé. L'étang de la zone naturelle des Préjins qui était autrefois un plan d'eau complètement artificiel (bâche plastique, plantes exotiques) a récemment été l'objet d'importants travaux de renaturation visant à lui redonner un aspect et des fonctions naturelles. La végétation indigène intéressante a été inventoriée et replantée, l'étang commence à revivre de façon plus équilibrée et autonome qu'auparavant; il abrite de nombreux amphibiens (comme la grenouille rieuse et le triton alpestre). Un suivi biologique est effectué; au niveau végétal, la diversité est à ce jour de quinze espèces différentes dont certaines sont relativement rares (souchet long, trèfle d'eau, etc.).

L'étang étant encore en phase de stabilisation, sa diversité biologique reste sujette à des changements ou éventuelles colonisations (laissons-nous surprendre !).

Le Pommier



Sauge des prés (*Salvia pratensis*)



Scabieuse (*Centaurea scabiosa*)

La prairie humide en bordure d'étang, encore peuplée de certaines espèces indésirables, est elle aussi en phase de stabilisation.

Quant au cordon boisé où certains arbustes ont été plantés, d'autres arrachés, comme la symphorine blanche qui est une plante exotique envahissante : il reflète encore une biodiversité relativement faible.

En créant des conditions favorables par le biais d'interventions ciblées et judicieuses, nous nous appliquons à favoriser les processus naturels en cours.

Les cimetières de la Voie-de-Moëns et du Blanché

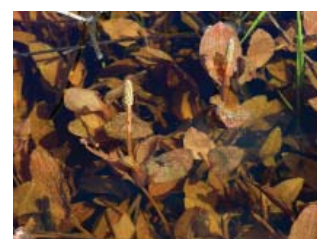
Les prairies sèches sur lit de gravier ont été ensemencées il y a quelques années. Elles sont d'un intérêt biologique indéniable, elles relèvent d'une végétalisation du gravier existant entre les tombes (lequel nécessitait beaucoup de manutention, voir l'usage de désherbants chimiques). Dans ce type de milieu, tout en offrant refuge et nourriture à bon nombre d'insectes, les interventions sont réduites à une fauche mensuelle. Ce couvert végétal, encore en phase de diversification, est l'habitat d'espèces florales à faible développement (serpolet, trèfle, orpins, œillets des chartreux, etc.).

Dans les espaces inexploités (sans tombes), pousse une prairie sèche extensive traitée en foin (une à deux fauches annuelles).

Le marais



Flûteau commun
(*Alisma plantago-aquatica*)



Potamo plantain
(*Potamogeton coloratus*)

Le Verger des Hutins



Esparcette
(*Onobrychis viciifolia*)



Rhinanthe
(*Rhinanthus alectorolophus*)

Les haies vives sont constituées d'arbustes indigènes offrant refuges et nourriture pour les oiseaux et requièrent peu d'opérations de tailles.

D'autres secteurs, comme l'entrée et ses abords (Blanché) bénéficient d'un entretien dit intensif, tontes hebdomadaires et tailles ponctuelles.

La place de Carantec, le parc des Délices et le parc La Tour

Dans ces lieux de détente et de jeu pour les enfants, où la pression humaine est forte, les végétaux sont choisis en fonction de leur intérêt esthétique. Il s'agit généralement de plantes horticoles exotiques auxquelles les soins appliqués sont ponctuels et contraignants. Les pelouses sont rases, car elles sont tondues régulièrement.

Ce sont des lieux où la nature est créée, composée et dirigée par l'homme.

L'énumération des différents lieux publics n'est pas exhaustive, elle reflète un aperçu des principaux milieux naturels qui constituent notre territoire.

Le service des parcs s'applique en outre, par le biais de plantations de plantes sauvages dans des massifs (place de Carantec, école du Pommier), et en végétalisant le pied des arbres (promenade Rivoire) à insérer des fragments de nature en milieu urbain.

La promotion de la biodiversité par le biais du concept d'entretien différencié, au-delà d'un impact favorable à long terme sur l'environnement, contribue à élargir et nuancer la palette d'ambiances au sein de l'agglomération, un atout pour la qualité de vie en milieu urbain.

Nous devons cet article à M. Michel Rime, qui travaille au service des parcs. Il est horticulteur botaniste, passionné par son métier. Il s'occupe principalement de la gestion des zones nature et vergers de la ville du Grand-Saconnex.

Plus d'infos



Adresse des espaces verts communaux sur www.grand-saconnex.ch, rubrique vivre au Grand-Saconnex, environnement, espaces verts

Balades nature en ville au Grand-Saconnex
Découvrez des sites, observez la nature tout en jouant : www.grand-saconnex.ch, rubrique vivre au Grand-Saconnex, environnement, agenda 21, balades nature en ville

Cimetière de la Voie-de-Moëns

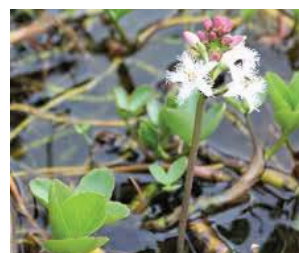


Cœillet des chartreux
(*Dianthus carthusianorum*)



Thym serpolet
(*Thymus serpyllum*)

Zone nature des Préjins



Trèfle d'eau (*Menyanthes trifoliata*)



Grenouille rieuse



M. Jean-Marc Comte, Conseiller administratif, M. Bertrand Favre, Maire et M. Laurent Jimaja, Conseiller administratif.

Objectifs de législature 2015-2020

Je ne fais pas de promesses, mais je les tiens.

Edouard Balladur
Homme politique français

A peine sorti des urnes au mois de mai 2015, votre Conseil administratif s'était mis au travail et avait élaboré un Programme de législature 2015 – 2020. Ce programme a été publié dans le journal communal GSI au mois de janvier 2016.

Décliné en quatre grands chapitres, il présentait l'essentiel des actions décidées par l'exécutif pour cette législature – la première d'une durée de 5 ans en vertu de la nouvelle Constitution genevoise.

La commune a engagé des correspondants de nuit. Elle a obtenu le label Gold de la Cité de l'énergie. Elle a rénové l'ensemble des stades de football du Blanché. La pose de revêtements phono-absorbants est terminée sur bien des routes et est en cours sur d'autres. A contrario, le Grand-Saconnex n'a pas pu commencer la révision de son plan directeur.

Ces quelques exemples vous le démontrent : nous souhaitons aujourd'hui, en toute transparence, vous dire où nous en sommes. A mi-parcours, quels objectifs de législature sont atteints ? Lesquels sont en cours, lesquels sont encore à débiter et pourquoi ?

Nous publions, dès ce mois, une série de quatre articles dans le GSI, à raison d'un par mois, pour vous informer de manière complète à ce sujet.

INVESTISSEMENTS

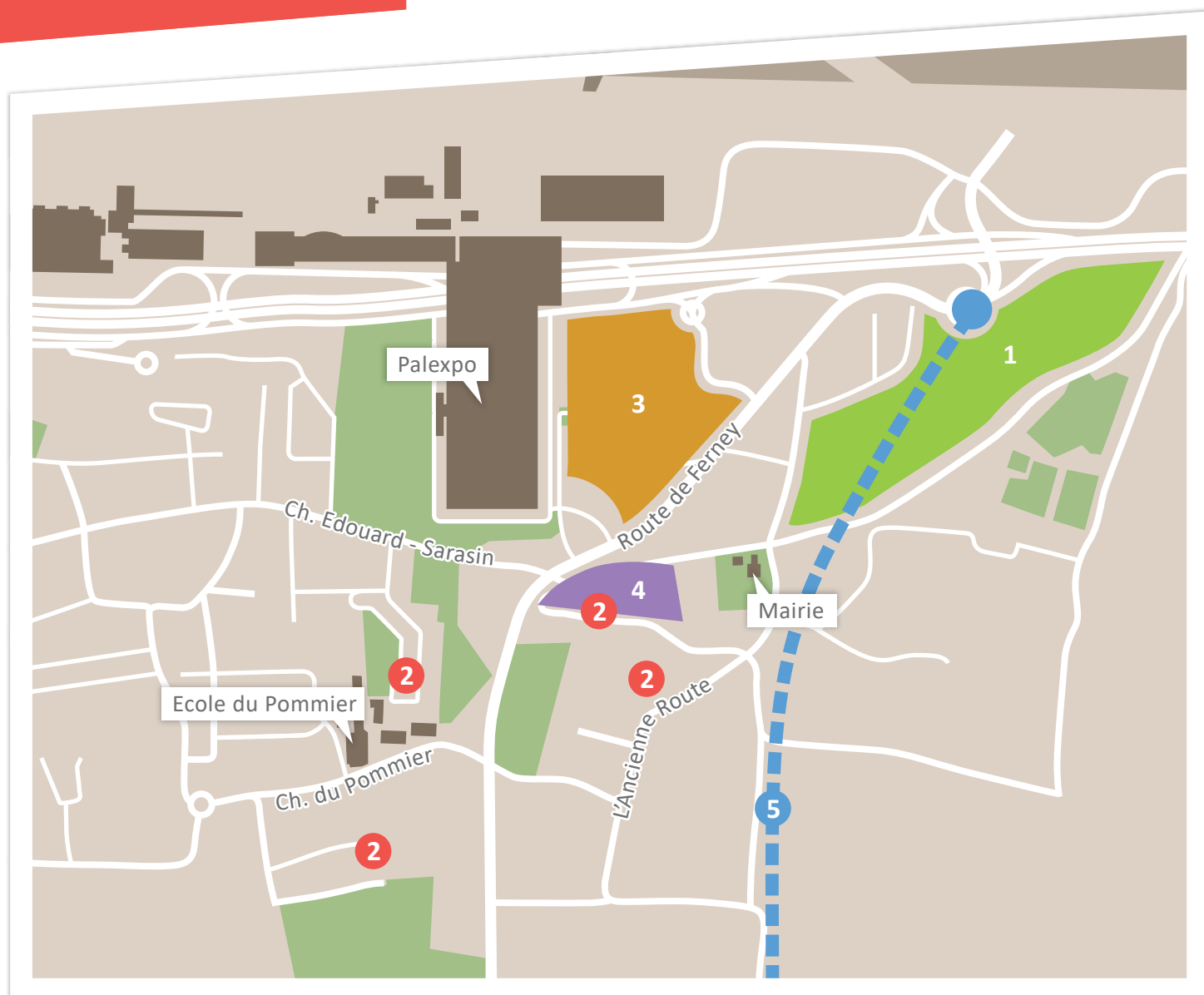
- Révision du Plan directeur communal
- 2 Construction de logements
- 4 Aménagement de la place Carantec

Le Grand-Saconnex se développe

Réviser le plan directeur communal en cohérence avec le plan directeur cantonal 2030 en préservant l'équilibre entre logements et emplois et entre espaces verts et zones bâties.

Le plan directeur communal est prévu d'être révisé en 2019, compte tenu des nombreux développements à coordonner sur la commune.

À DÉBUTER



- 1 Aménager le périmètre du Pré-du-Stand pour accueillir des équipements sportifs, un secteur d'activités et de nombreux espaces publics arborés.

La modification de zone relative à ce périmètre a été votée en septembre 2017. Des études complémentaires sont en cours et les premiers espaces publics et équipements, notamment la phase 1 du Pôle football, pourraient voir le jour en 2021.

EN COURS

- 2 Planifier la construction de logements pour les Saconnésiens et notamment nos jeunes et encourager les propriétaires à attribuer leurs logements aux citoyens de la commune.

La commune a acquis un immeuble au chemin François-Lehmann. Un bâtiment est également en cours de construction au chemin des Fins et offrira 20 nouveaux logements courant 2018. Enfin, les projets de logements situés à la place de Carantec pourraient voir le jour dès 2021.

EN COURS

- 3 Requalifier le secteur de la Susette pour y construire des logements, des surfaces de bureaux et des locaux pour des petites entreprises et des artisans.

Le développement du secteur de la Susette avance. Le schéma directeur devrait être finalisé en 2018. Les premiers équipements publics sont prévus dès 2023.

EN COURS

- 4 Anticipant la venue du tram, dessiner la Place de Carantec du futur sur la base du concours d'architecture mené conjointement par la commune, le canton et les partenaires privés, afin qu'elle devienne un lieu vivant et convivial.

Le concours d'urbanisme et d'architecture relatif à la place de Carantec a été mené à terme en 2016. Un lauréat a été désigné, l'optimisation du projet est en cours. L'aménagement de la place pourrait se réaliser aux alentours de 2020-2021.

EN COURS

- 5 Accompagner l'ouverture du chantier de la Route des Nations et de la Jonction autoroutière du Grand-Saconnex par une communication active et veiller à ce que les nuisances des travaux soient limitées pour les Saconnésiens.

Les travaux de la route des Nations ont débuté en octobre 2017. Ils seront suivis par la création de la jonction autoroutière. Les travaux relatifs à ces ouvrages devraient s'achever fin 2021 pour une mise en service en 2022.

EN COURS

Passeport-Vacances

Juillet à Genève ? Pas d'ennui avec le Passeport-Vacances !

Créé en 1978, le Passeport-Vacances offre une grande variété d'activités pendant le mois de juillet où les enfants ne sont pas scolarisés. Il vise à offrir des vacances abordables tout en favorisant l'autonomie des enfants âgés de 10 à 15 ans, en les invitant à concevoir leur propre programme à travers 90 activités proposées.

Une fois le Passeport-Vacances acquis, les enfants peuvent se déplacer seuls dans le canton de Genève au moyen des transports publics, toujours indiqués avec précision dans le programme.

Avec le temps, le Passeport-Vacances a su évoluer : le premier proposait par exemple des balades en forêt, aujourd'hui ces sorties incluent des aspects pédagogiques tels que l'étude de la biodiversité, de la faune et de la flore. Les activités offertes suivent également l'actualité de près. Le programme, sans cesse renouvelé, se construit chaque année grâce à une collaboration efficace entre le secteur public et privé (communes, entreprises, associations) ainsi

que divers groupements qui souhaitent partager leur savoir. C'est ainsi que le Passeport-Vacances peut offrir des activités de qualité allant du sport en passant par la découverte d'un métier.

Dès 2018, Pro Juventute Genève offrira aux enfants un lieu pour manger à midi à un prix abordable. Les enfants seront accompagnés du lieu de leur activité au lieu du repas, afin de diminuer les déplacements sans surveillance d'adulte.

Le passeport est destiné aux jeunes nés entre 2003 et 2008.

Du 2 au 27 juillet 2018
CHF 60.- pour deux semaines
Inscriptions dès mai 2018 sur
www.passeport-vacances-ge.ch

Adoptez Le Léman !

Avez-vous déjà effectué des achats en Léman ? Il est encore temps de passer à la monnaie locale ! De nombreux commerces genevois participent au développement de l'économie locale et acceptent les paiements en Léman.

Nous profitons de vous rappeler que la Mairie du Grand-Saconnex est un bureau de change officiel pour les Lémans.

Le Léman est une monnaie locale. C'est une vraie monnaie, qui est acceptée comme moyen de paiement dans le bassin genevois (canton de Genève et France voisine). La caractéristique d'une monnaie locale est sa tendance à circuler plus rapidement que les monnaies nationales. Ainsi, la monnaie en circulation est employée davantage de fois et entraîne une activité économique globale plus importante.



D'autre part, le Léman n'étant accepté comme moyen de paiement qu'au sein de la communauté en question, son usage encourage l'achat de biens et de services produits localement.

Bien entendu, le Léman ne remplacera pas nos bons vieux Francs suisses. D'ailleurs, le taux de change est fixé à 1 Léman pour 1 franc suisse. Pratique !

Promotions civiques

La cérémonie des promotions civiques s'est déroulée le jeudi 1^{er} mars 2018, à 19 h15, à la salle communale des Délices.

Cette soirée a rendu hommage aux jeunes habitants du Grand-Saconnex qui obtiendront leur majorité en 2018, ainsi qu'aux nouveaux citoyens naturalisés au Grand-Saconnex en 2017. Une trentaine de jeunes, leurs familles et près de 80 citoyens naturalisés, ainsi que des membres des autorités communales, étaient présents à cette manifestation.

L'invitée d'honneur de la soirée était Mme Martine Brunschwig Graf, ancienne Conseillère d'Etat et Conseillère nationale, présidente depuis 2012 de la Commission fédérale contre le racisme. Elle s'est adressée au public par un discours remarquable en soulignant l'importance de la démocratie, du respect, des droits et devoirs des citoyens. Par son éloquence et son désir de partager son expérience de la vie politique, Mme Martine Brunschwig Graf a su captiver l'auditoire.



Cette soirée a été ponctuée par les interventions d'un groupe de comédiens d'improvisation théâtrale, la Compagnie Les Arts, pour le plus grand bonheur des participants dont les rires ont rendu cette manifestation moins solennelle.

Un buffet dînatoire a été servi en fin de cérémonie et les invités sont repartis avec des cadeaux.

Protection des arbres

Plusieurs arbres centenaires du parc du Château-Pictet font l'objet d'une surveillance attentive du service des parcs.

Ces vieux arbres nécessitent des soins particuliers si l'on veut profiter d'eux encore de nombreuses années.

C'est donc une entreprise spécialisée d'arboristes grimpeurs, qui a été chargée de prendre soin de nos papis-arbres (trois chênes et un hêtre). Ils ont procédé à l'élagage des branches, et à l'haubanage* des troncs.

Enfin, pour votre sécurité et celle des arbres centenaires, un cordon délimitant un périmètre de sécurité sera posé début avril, merci de le respecter.

**Le haubanage est une opération consistant à consolider ou à renforcer les parties d'un arbre présentant une faiblesse potentielle par l'installation, dans la ramure ou dans le tronc, de haubans flexibles ou rigides.*

Résultat de la fête du Noël œcuménique 2017

La collecte de la Fête de Noël, Fête de Partage du dimanche 17 décembre 2017, a rapporté la magnifique somme de CHF 3'800.- à laquelle il faut ajouter CHF 300.- un don versé sur le CCP, soit un total de CHF 4'100.-

Ce montant a été intégralement versé à Mercy Ships, un bateau hôpital pour soigner les plus défavorisés le long des côtes africaines. Il est à noter que ce montant a été doublé par les marchés Aligro, Aquatis et la fondation Albatros.

Les organisateurs et les bénéficiaires tiennent à exprimer leurs sincères remerciements à tous les généreux donateurs.



Route de Colovrex

Près de chez vous

Près de chez vous est la rubrique qui vous permet de découvrir ou redécouvrir les commerces du Grand-Saconnex. Nous vous présentons dans ce numéro les commerces d'une partie de la route de Colovrex et de L'Ancienne-Route.

Les travaux de réaménagement de la route de Colovrex ont démarré le 29 janvier 2018 pour une durée de 15 mois. Malgré le chantier, les commerces sont accessibles en tout temps.

La ville du Grand-Saconnex aménage pour sa population et pour l'avenir de la commune. Durant ces travaux, l'accès est garanti en tout temps et certaines mesures ont été prises.

Tout d'abord la mise en place de deux heures gratuites au parking de l'école Village (au lieu de 30 minutes).

Des banderoles annonçant l'ouverture des commerces ont été installées vers la place de Carantec et au niveau de L'Ancienne-Route.

Pour terminer, plusieurs événements de rue seront organisés, afin de partager et de créer un moment convivial entre riverains, commerçants et Saconnésiens.

N'hésitez donc pas à vous rendre dans les commerces du village, du restaurant au coiffeur et de la boulangerie au décorateur, faites votre choix !

Les commerces de la route de Colovrex :

- Proxi, votre magasin d'alimentation ;
- le Bosphore, kebab ouvert 7 jours sur 7 ;
- Le G, bar et salle de jeux ;
- Verdasca F & G, atelier de confection sur mesure de rideaux, couvre-lit, etc. ;
- le magasin Technosurf et Eco-ride, spécialiste des sports de glisse été comme hiver et des vélos électriques ;
- Michel Coiffure pour une nouvelle coupe de cheveux ou une manucure chez Griffe in the City ;

- la boulangerie Le Grand sac à Pain où vous pourrez passer un moment gourmand ;
- le café-restaurant Le Raisin propose sa cuisine du marché et de saison du lundi au vendredi ;
- ComeBack Diffusion, le spécialiste de l'impression sur textile (broderie, sérigraphie, etc.).

Les commerces de L'Ancienne-Route

- le restaurant Délice Ange'vin vous accueille du lundi au vendredi ;
- l'imprimerie du Cachot crée et imprime vos faïences, parts, invitations, etc. ;
- Nexus Thérapies, centre thérapeutique propose différentes thérapies (kinésiothérapie, massages, yoga, etc.) ;
- Le Coin du pain, Tea-room propose de la petite restauration et des spécialités portugaises.

La ville du Grand-Saconnex a à cœur de préserver une économie locale et encourage les habitants à profiter de l'offre proposée par les commerces de la commune.

Erratum Mathieu Opticien

Une erreur s'est glissée dans les horaires de Mathieu Opticien, le magasin est ouvert le samedi.

Horaire d'ouverture :

Lundi : fermé

Mardi-vendredi : 9h-18h30

Samedi : de 9h à 17h

(de juin à août de 9h à 14h)

www.mathieuoptyicien.ch

Réaménagement de la route de Colovrex

Nous vous rappelons que les accès aux commerces et parkings (privés – publics – souterrains) pour les véhicules, piétons et vélos sont garantis en tout temps. N'hésitez donc pas à vous rendre dans les commerces du village.

Les 2 premières heures de stationnement dans le parking souterrain de l'école Village sont gratuites durant les travaux, afin de faciliter l'accès aux commerces. Nous vous remercions de votre compréhension et vous remercions de votre patience. Nous vous remercions de votre compréhension et vous remercions de votre patience. Nous vous remercions de votre compréhension et vous remercions de votre patience.

La ligne de bus 53 est en activité durant les travaux, via une navette qui relie la place de Carantec au terminus Machéry.

Plus d'infos sur www.grand-saconnex.ch

Duo Froschhammer

Concert «Lumières du Nord» par la fratrie Félix et Julia Froschhammer respectivement au violon et piano. La Ferme Sarasin sera le cadre de ce moment musical le jeudi 27 avril prochain.



Le duo Froschhammer, composé par la fratrie Felix Froschhammer au violon et Julia Froschhammer au piano, a été fondé en 1998. Il se produit dans de nombreux concerts et festivals internationaux et nous avons le grand plaisir de les accueillir au Grand-Saconnex.

Le Duo Froschhammer a été l'unique lauréat dans la catégorie violon et piano au Concours international « Wolfgang Jacobi 2000 » dédié à la musique de chambre du 20^e siècle. Leur prestation lors du concert des lauréats de ce même concours a été choisie pour un enregistrement discographique. En 2002, ils deviennent boursiers du « Bayerischer Musikfonds » (Fonds de la Musique Bavaroise).

Ce duo a participé à de nombreuses master-classes de musique de chambre et en formation avec le Trio Léman, ils sont invités à donner des concerts à travers l'Europe (entre autres au Festival « Timisoara muzicala » et au « Victoria International Arts Festival » ainsi qu'à l'Athénée Roumain de Bucarest).

Felix Froschhammer a été diplômé du Master de soliste en 2007 avec les plus hautes distinctions. Il a reçu plus tard un

prix spécial de la Sinfonietta de Lausanne qui récompense sa réussite professionnelle.

La pianiste Julia Froschhammer, lauréate de divers prix, a obtenu son diplôme artistique au Conservatoire « Richard Strauss » de Munich. En 2005, elle a reçu le Prix Paderewski ainsi que le « Prix Ganz ». Elle a obtenu son Diplôme de Concert avec les félicitations du jury et a conclu ses études en 2007 par l'obtention du Diplôme de Soliste. Lors du concert, des œuvres d'art de Julia Froschhammer seront projetées.

Concert Duo Froschhammer



Jeudi 26 avril 2018

Ferme Sarasin, salle de Saconnay à 20h

Entrée libre

www.felixfroschhammer.com

www.juliafroschhammer.com

Les conseils de la permanence emploi

Thème du mois : décrocher un entretien

« Quand on a cent pas à faire, les quatre-vingt-dix-neuf premiers représentent la moitié du chemin. » Lao Tseu

Abordons le délicat sujet de l'entretien d'embauche ; non pas comment cartonner le moment venu, mais comment le décrocher ! Pour ce faire, rien de plus efficace qu'un dossier de candidature béton !

Prenez le temps de regarder votre CV, de le montrer autour de vous. Est-il structuré, ciblé et différent des nombreux CV qui ressemblent souvent à des avis mortuaires ? Ne vous méprenez pas, il doit être sobre et bien agencé, mais doit néanmoins parler de vous.

Pour ce qui est de la lettre de motivation, elle doit avoir des paragraphes bien distincts. La théorie dit que le premier doit parler de l'entreprise dans laquelle vous postulez, le deuxième de vous, de vos réalisations et réussites chiffrées et le troisième de votre perspective dans l'entreprise, de

votre valeur ajoutée et de ce que l'entreprise pourra « gagner » en misant sur votre profil.

Soignez la mise en page, votre lettre doit avoir la même police et le même en-tête que votre CV afin de constituer un dossier et non des documents séparés.

Si, malgré tous vos efforts, vous ne décrochez pas d'entretien, c'est peut-être parce que la cible est trop éloignée de votre profil ou que votre dossier peut être amélioré...

Où que vous en soyez dans vos périples, gardez le moral et venez à la permanence emploi, ouverte les lundis après-midis, entre 15h et 18h à la Salle Rivoire. Nous ferons le point ensemble !

Marie Aumeunier - permanenceemploi@grand-saconnex.ch



Un jeu rigolo avec Niko



Des-équilibres

Exposition de céramique du vendredi 4 au dimanche 6 mai 2018 à la Ferme Sarasin.

La terre, l'eau, l'air et le feu sont directement impliqués dans le processus céramique. Dans le four, la matière est amenée jusqu'à la limite de sa fluidité et garde sa forme par son équilibre intrinsèque.

Différentes techniques seront exposées, telles que modelage, tournage, coulage, engobage, émaillage ou autres, en faïence, grès ou porcelaine.

L'ensemble témoigne de la richesse des possibilités expressives de la céramique.



Des-équilibres Exposition de céramique



Vernissage le jeudi 3 mai 2018 de 18h30 à 20h
Du vendredi 4 au dimanche 6 mai 2018
 Ferme Sarasin, salle de Saconnay, de 11h à 19h
 Entrée libre

A l'aube du monde

Contes d'Amérique latine pour adultes et adolescents par les Conteurs de Genève (MDA).

Les conteurs de Genève vous proposent deux soirées d'après « Mémoire du feu » d'Eduardo Galeano, mise en scène de Patrick Mohr.

Ils nous disent comment la lumière a jailli sur la Terre, comment sont apparus le vent, la pluie et la voie lactée, ce que les hommes ont dû faire pour mériter le feu, comment la forêt s'est élancée vers le ciel et comment les animaux y ont pris forme : le jaguar, le tapir, le colibri, le grand perroquet, la chauve-souris et bien d'autres encore. Dans leurs contes, ils s'interrogent sur les mystères de la naissance et de la mort et nous entraînent dans un univers plein de magie, de vie et de couleurs.



A l'aube du monde



Mardi 24 et vendredi 27 avril à 20h
 Ferme Sarasin, salle de Saconnay
 En partenariat avec la commune
 du Grand-Saconnex
 Entrée libre

Subventions Transports publics genevois (TPG)

Depuis de nombreuses années, les autorités communales s'engagent pour la promotion de la mobilité douce et des transports publics en particulier. A ce titre, elles ont le plaisir de vous annoncer qu'elles renouvellent l'action de soutien à l'achat ou au renouvellement d'un abonnement annuel TPG pour les résidents du Grand-Saconnex.

Changeement de procédure : vous pouvez désormais obtenir votre subvention uniquement après l'achat ou le renouvellement de votre abonnement, **dans un délai de deux mois au maximum après la date d'achat.**

Conditions d'octroi de la subvention :

- être officiellement domicilié sur la commune lors de l'achat de votre abonnement ;
- avoir acheté ou renouvelé votre abonnement junior, adulte ou senior « Tout Genève ».

Pour bénéficier de la subvention, nous vous invitons à vous présenter en Mairie, en personne, muni de :

- la quittance d'achat des TPG (à réclamer impérativement au moment de l'achat ou du renouvellement) ;
- l'abonnement annuel original des TPG ;
- votre carte d'identité.

Les remboursements s'effectuent par virement bancaire ou en espèces. Aucun remboursement n'est accordé sur la base de photocopies.

Toute personne mineure doit être accompagnée par son répondant légal.

Montant des subventions :

- catégorie junior (moins de 25 ans) : CHF 100.-
- catégorie adulte : CHF 50.-
- catégorie senior : CHF 50.-

Engagement au service des finances

Le 1^{er} mars 2018, M. Yves Duchosal a été engagé en qualité de chef du service des finances.

Le Conseil administratif lui souhaite la bienvenue au sein de l'équipe de la ville du Grand-Saconnex.



Subventions vélos

La subvention vélos est épuisée (CHF 15'000.- alloués pour 2017-2018).

Il est possible d'obtenir la subvention cantonale de CHF 250.- auprès de la réception de la Mairie, pour l'achat d'un vélo à assistance électrique exclusivement.

AGENDA



Inscriptions au centre aéré d'été

Inscriptions au centre aéré d'été
enfants et préadolescents :

Le samedi 21 avril de 9h à 12h pour les
parents qui habitent ou travaillent sur la
commune du Grand-Saconnex.

A partir du 8 mai les mardis et jeudis de
15h30 à 17h30 pour tout le monde.

Billets gratuits Salon du livre

Salon international du livre et de la
presse à Geneva Palexpo du mercredi
25 au dimanche 29 avril 2018.

La commune offre gracieusement à
ses habitants des billets d'entrée qui
peuvent être retirés au guichet de la
Mairie, sur présentation d'une pièce
d'identité (nombre limité par famille).

Sport pour tous

Réservez déjà la date, samedi 5 mai au
parc Sarasin aura lieu la fête du sport !

Les détails seront communiqués lors de
la prochaine édition du GSI.



Conseil municipal

Séance du 19 février

Le Conseil municipal a approuvé la résolution « Plan sectoriel
de l'infrastructure aéronautique (PSIA) : prise de position
sur le projet de fiche PSIA (PARTIE IIIC) de l'aéroport
international de Genève ».

Il a également approuvé la motion « Pour permettre à tous
de se balader pieds nus et de se reconnecter à son
environnement ».

Les prochaines séances du Conseil municipal se dérouleront
les lundis 9 avril, 14 mai et 11 juin 2018.

Les questions du public au Conseil municipal sont posées au
début de chaque séance, à 20h.

Nous rappelons que les séances sont ouvertes au public et
que les procès-verbaux adoptés par le Conseil municipal
peuvent être consultés sur le site internet de la commune.

www.grand-saconnex.ch



adresses utiles

**Grand
Saconnex**
informations

Mairie : administration, finances

Route de Colovrex 18 - CP 127
1218 Le Grand-Saconnex

Tél. 022 920 99 00
Fax 022 920 99 01

info@grand-saconnex.ch
www.grand-saconnex.ch

Heures d'ouverture :

du lundi au jeudi de 8h à 11h30 et de 13h30 à 17h,
vendredi de 7h à 16h (sans interruption)

Cartes d'identité :

du lundi au jeudi de 8h à 11h et de 13h30 à 16h30,
vendredi de 7h à 15h (sans interruption)

Service technique

Route de Colovrex 20

Tél. 022 920 99 00
Fax 022 920 99 02

Heures d'ouverture :

du lundi au vendredi de 8h à 11h30

CVHS - Centre de voirie, horticole et de secours

Impasse Colombelle 12
Tél. 022 920 97 20

Police municipale

Tél. 0800 1218 18
Fax 022 929 70 77
info@grand-saconnex.ch

Corps intercommunal de contrôleurs du stationnement

Chemin Edouard-Sarasin 47
Tél. 022 929 70 70

Gendarmerie - poste de Blandonnet

Tél. 022 427 62 10

Correspondants de nuit

Tél. 0800 1218 00
correspondants@grand-saconnex.ch

Arrondissement de l'Etat civil Rive droite du lac

Mairie de Pregny-Chambésy

Route de Pregny 47 - 1292 Chambésy

Tél. 022 758 03 20
Fax 022 758 03 22

Heures d'ouverture :

du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 14h à 17h

Institution genevoise de maintien à domicile, Antenne de maintien à domicile (AMD)

Rue Sonnex 3 - 5
Tél. 022 420 26 40
En cas d'urgence Tél. 022 420 20 00

Centre d'action sociale (CAS)

Rue Sonnex 3 - 5
Tél. 022 420 39 90

Paroisse des 5 communes (protestante)

Chapelle des Crêts

Chemin des Crêts-de-Pregny 9
Andreas Fuog, pasteur

Tél. 022 788 30 84

Paroisse catholique

Eglise Saint-Hippolyte

Chemin Auguste-Vilbert
Secrétariat : route de Ferney 165
Abbé Alain René Arbez, curé

Tél. 022 798 80 86 - grand-saconnex@cath-ge.ch



vendredi 6

Marché authentique de Saconnay

Quartier du Pommier, promenade Rivoire de 15h à 20h

Thème : les œufs olympiques

Organisation : association du Marché de Saconnay

<https://www.facebook.com/marchedesacconnay/>

samedi 7

Match de basket

Championnat suisse LNA

Les Lions de Genève vs Lugano Tigers

Salle du Pommier à 16h30

Organisation : Les Lions de Genève

www.lionsdegeneve.ch

lundi 9

Conseil municipal

Salle communale des Délices à 20h

Questions du public en début de séance

jeudi 12

Soirée raclette

Salle communales des Délices dès 19h

Raclettes et boissons non-alcoolisées offertes

Animation musicale

Organisation : Groupe Apolitique du Grand-Saconnex (GAG)

vendredi 20

Dégustation de vins genevois

Salle communales des Délices à 19h

Dégustation de vins genevois offert par Ptolémée

Vente, au plus offrant, de livres d'exception

Organisation : association Ptolémée

du vendredi 20 au dimanche 22

Marché de printemps

Ferme Sarasin, vendredi de 13h à 18h, samedi de 10h à 19h et dimanche de 10h à 18h, artisans et traiteur marocain

Organisation : Mme Jacqueline Perriot

mardi 24 et vendredi 27

Contes d'Amérique latine

A l'aube du monde

Ferme Sarasin à 20h

Organisation : Conteurs de Genève en partenariat avec la ville du Grand-Saconnex

vendredi 27 et samedi 28

Festival Binokyo « Les couleurs »

Salle communale des Délices

Entrée libre, chapeau à la sortie

Vendredi 27 avril à 20h « Glauque ville ! »

Samedi 28 avril à 14h « Auprès de mon arbre ! »

Samedi 28 avril à 16h « Miss Terry Mystère ! »

Organisation : Binokyo - www.binokyo.ch

samedi 28

Marché aux puces des enfants

Ferme Sarasin de 9h à 12h

Jeux, jouets, BD ou livres (afficher clairement le prix sur les objets à vendre),

Si tu n'as rien à vendre, tu dénicheras sûrement un jeu ou un livre à prix intéressant

Organisation : La ludothèque Le Grand Sac
www.legrandsac.com

Troc jardinier

Chemin de la Charrue de 13h à 17h

Un bon de CHF 3.- est remis pour chaque plante rempotée amenée. Possibilité d'acheter des bons à CHF 3.-

Organisation : JardiTroc - www.jarditroc.ch